

## D.U PRATIQUE DE SOINS PALLIATIFS

Responsable Universitaire : Mme le Pr F. NOURHASHÉMI

**Durée :** 1 an

**Accès :**

**En formation initiale :**

- Étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle en médecine ou pharmacie,
- Chefs de Clinique et AHU de Toulouse.

**En formation continue :**

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou d'un diplôme hors Union Européenne,
- Docteurs en chirurgie dentaire titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou d'un diplôme hors Union Européenne,
- Docteurs en pharmacie titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou d'un diplôme hors Union Européenne,
- Infirmier(e) DE, Infirmier Puéricultrice DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Sage-Femme DE, Aide-Soignant(e) DE, Assistante sociale DEASS, Diététicien(ne), Ergothérapeute DE, Orthophoniste DE, Psychologue, Psychomotricien DE : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne.

**Critères de sélection :**

CV et lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)

Un entretien peut être sollicité pour des renseignements complémentaires.

Nombre de places limité à 50

**Objectifs pédagogiques :**

Permettre aux professionnels engagés dans la démarche de pouvoir bénéficier d'un enseignement général afin de pouvoir être en capacité de prendre en charge des patients relevant d'une prise en charge palliative.

Cette formation se fonde sur 4 axes d'acquisition de compétence :

- clinique, thérapeutique et prise en charge globale,
- travail en interdisciplinarité,
- démarche éthique,
- démarche sociale, psychologique et spirituelle.

**Organisation – dates et lieux :**

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du D.U

**Contrôle des connaissances – Évaluation :**

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU*
Assiduité
Examen final ORAL
Résumé de Situation Complexe Authentique écrit

\*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

**Montant des inscriptions en formation initiale par an :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

**Montant des inscriptions en formation continue par an :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 1500 euros

**Renseignements :**

Mme DOUMERC Brigitte - Tél : 05 61 77 20 49 - E-mail : [smit.sec.univ@chu-toulouse.fr](mailto:smit.sec.univ@chu-toulouse.fr)

Hôpital Purpan – SMIT - 330 avenue de Grande Bretagne - 31059 Toulouse cedex 9